

BIBLIOTHÈQUE

▲ Les résultats ci-dessous proviennent des données 2014 issues de l'enquête annuelle menée par l'Observatoire de la Lecture publique du ministère de la Culture et de la Communication qui a en charge la collecte, l'exploitation et la diffusion de données statistiques relatives aux bibliothèques publiques.

▲ Sur les 963 communes qui composent la région Paca, 658 sont équipées d'établissements de lecture publique. 565 ont répondu au questionnaire du Ministère.

▲ Le panel étudié se compose de 463 bibliothèques et 102 bibliothèques de réseau ; il concerne 92,5 % de la population régionale (4 565 000 habitants). Pour chaque indicateur, les calculs ont été réalisés à partir de la population réelle desservie.

▲ La restitution des données distingue les communes de plus de 10 000 habitants et moins de 10 000 habitants. Notre panel Paca se répartit comme suit :

- moins de 10 000 habitants : 391 établissements
- plus de 10 000 habitants : 174 établissements

TYPLOGIE

Rappel de la classification des bibliothèques, réalisée par l'Association des Directeurs de Bibliothèques départementales de Prêt (ces critères s'entendent comme des minimas) :

Bibliothèques de niveau 1 (correspondant aux normes et recommandations de l'État)

- 2€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 12 heures
- Surface : 0,07 m² par habitant (minimum de 100 m²)
- 1 agent de catégorie B filière culturelle pour 5 000 habitants
- 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants

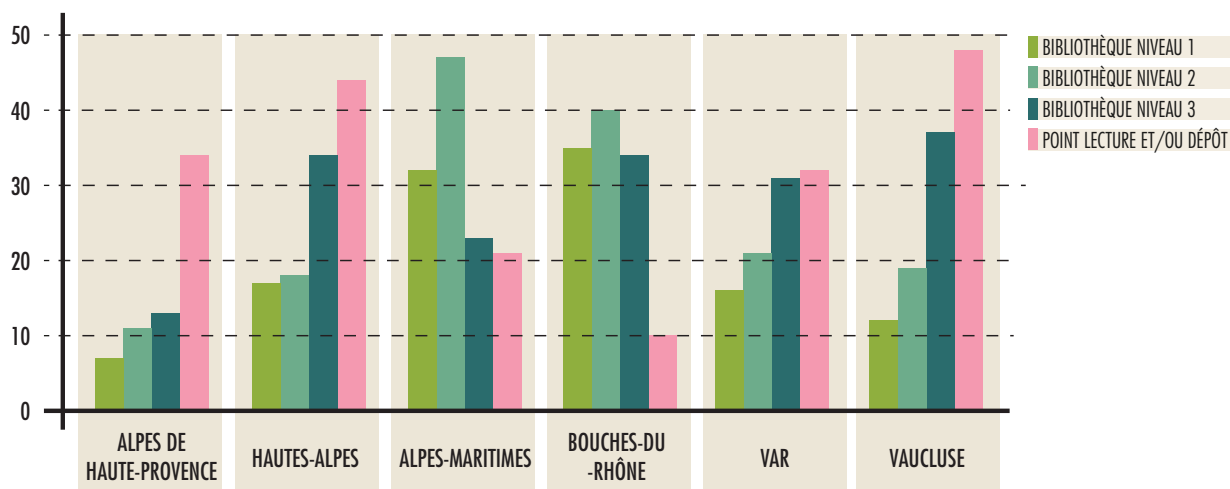
Bibliothèques de niveau 2

- 1€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 8 heures
- Surface de 0,04 m² par habitant (minimum de 50 m²)
- Un salarié qualifié

Bibliothèques de niveau 3

- 0,50€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 8 heures
- Surface de 0,04 m² par habitant (minimum de 25 m²)
- Bénévoles qualifiés

En-deçà de ces critères, les établissements sont qualifiés de points lecture ou dépôts.



L'évaluation des niveaux de bibliothèque en région Paca a été effectué par les BDP des 6 départements et la DRAC Paca, pour l'ensemble du réseau des bibliothèques du territoire. Une forte présence des points lecture et dépôts dans les départements ruraux est à signaler.

EMPRUNTEURS ACTIFS 84 % DE RÉPONSES

Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription, ayant emprunté au moins un document dans l'année civile.

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	NOMBRE D'EMPRUNTEURS ACTIFS	MOYENNE/ÉTABLISSEMENT	TAUX D'EMPRUNTEURS ACTIFS/POPULATION
MOINS DE 10 000 HAB.	318	791 600	145 000	456	18,3 %
PLUS DE 10 000 HAB.	155	3 270 600	302 400	1 951	9,2 %
TOTAL RÉPONDANTS	473	4 062 200	447 400		
MOYENNE RÉPONDANTS				946	11,0 %

La moyenne régionale est évaluée à 11 %, bien en-deçà de la moyenne nationale, évaluée à 14 % en 2013.

Notons que plus la taille de la commune est importante, plus le taux d'emprunteurs actifs est faible, excepté pour les nouveaux établissements.

Ces données ne peuvent être comparées à celle de 2011 qui comptabilisaient tous les inscrits ; l'Observatoire de la Lecture publique a modifié son questionnaire depuis cette date.

SURFACE 88 % DE RÉPONSES

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	SURFACE TOTALE EN M ²	SURFACE EN M ² MOYENNE/ÉTABLISSEMENT	MOYENNE M ² /HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	331	831 700	51 500	156	0,06
PLUS DE 10 000 HAB.	166	3 377 300	162 800	981	0,05
TOTAL RÉPONDANTS	497	4 209 000	214 300		
MOYENNE RÉPONDANTS					0,05

La surface moyenne par habitant est de 0,05 m², chiffre identique à la moyenne 2011 (et à celui du territoire national).

Les établissements des villes de moins de 10 000 habitants tendent à se rapprocher de la norme *surface moyenne/habitant* des bibliothèques de niveau 1.

À l'inverse, la *surface moyenne/habitant* des établissements des villes de plus de 10 000 habitants équivaut à la norme des bibliothèques de niveau 2, malgré leur surface moyenne de 1 000 m² par établissement.

PERSONNEL 19 % DE RÉPONSES

En préalable, il faut souligner que seulement 108 établissements ont renseigné cette question. De plus, les grosses bibliothèques de la région ayant un nombre élevé de personnel n'ont pas répondu.

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	TOTAL ETP	MOYENNE/ÉTABLISSEMENT
MOINS DE 10 000 HAB.	76	284 700	149	2,0
PLUS DE 10 000 HAB.	32	543 300	331	10,3
TOTAL RÉPONDANTS	108	828 000	480	

Ainsi, selon le déclaratif des 108 établissements, on compte 480 ETP pour le territoire régional, soit une moyenne de 4,44 ETP par établissement.

Par projection, le nombre d'ETP pour les 391 bibliothèques des communes de moins de 10 000 habitants s'élèverait à 779, et à 1 794 pour les 174 bibliothèques des communes de plus de 10 000 habitants. Soit un total de 2 573 ETP pour le panel.

OUVERTURE AU PUBLIC 71 % DE RÉPONSES

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	MOYENNE OUVERTURE HEBDO / ÉTABLISSEMENT
MOINS DE 10 000 HAB.	263	680 300	13 h 25
PLUS DE 10 000 HAB.	139	2 949 900	29 h 21
TOTAL RÉPONDANTS	402	3 630 200	
MOYENNE RÉPONDANTS			16 h 00

Les heures et jours d'ouverture sont entendus pour tous publics.

La moyenne hebdomadaire régionale est évaluée à 16h, moyenne comparable aux données 2011.

Malgré quelques disparités, les plus gros établissements ont en toute logique tendance à ouvrir plus, et inversement.

Ce chiffre est à mettre en relation avec la moyenne nationale de 14 h hebdomadaires.

ACQUISITIONS 76 % DE RÉPONSES

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	BUDGET TOTAL	BUDGET MOYEN / ÉTABLISSEMENT	MOYENNE ACQUISITION / HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	269	766 300	1 440 200 €	5 354 €	1,88 €
PLUS DE 10 000 HAB.	161	3 265 100	7 403 300 €	45 983 €	2,27 €
TOTAL RÉPONDANTS	430	4 031 400	8 843 500 €		
MOYENNE RÉPONDANTS				20 566 €	2,20 €

La moyenne du budget euros/habitant correspond au budget d'acquisition d'une bibliothèque de niveau 1.

ACTION CULTURELLE 56 % DE RÉPONSES

POPULATION DES COMMUNES	NOMBRE DE RÉPONSES BIBLIOTHÈQUES	POPULATION DESSERVIE	BUDGET GLOBAL	BUDGET MOYEN / ÉTABLISSEMENT	EUROS / HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	160	546 200	477 000 €	2 981 €	0,87 €
PLUS DE 10 000 HAB.	158	3 239 200	1 652 600 €	10 459 €	0,51 €
TOTAL RÉPONDANTS	318	3 785 400	2 129 600 €		
MOYENNE RÉPONDANTS				6 697 €	0,56 €

Le budget cumulé consacré à l'action culturelle est de 2,1 M €, soit une moyenne de 6 700 euros par établissement.

La moyenne régionale est évaluée à 0,56 € par habitant.

Le budget dédié à l'action culturelle en bibliothèque équivaut à seulement 32 % du budget accordé à l'acquisition, reflétant ainsi un positionnement des bibliothèques de la région en faveur de la collection.